

Comité de Défense du Service Public de Santé et du Médico-social du Bergeracois.

1200 chemin de touterive 24100 BERGERAC.

CDSPSMS@orange.fr

Luc Cadillon, président

Communiqué N° 29 du 16/XII/2025

Communiqué de presse

Sécu : Que les malades paient !

Le Premier ministre s'était engagé à ne pas augmenter les franchises médicales pour obtenir des députés un vote pour son projet de loi de financement de la Sécurité Sociale. Il tient parole, pour l'instant, en faisant payer autrement les malades !

Pas besoin de débats au parlement, c'est par décret que les décisions sont prises : des augmentations de 15 à 33% !

Elles touchent dès le 1er mars le forfait journalier hospitalier et le forfait patient urgence. Au 1er avril, ce sera la "participation forfaitaire" facturée en cas de soins lourds et coûteux.

Comme si les malades étaient responsables de venir aux urgences pour une pathologie ne nécessitant pas d'hospitalisation alors que trouver un médecin en urgence est souvent une gageure.

Le forfait journalier hospitalier passe à 23 € le 1^{er} mars 2026.

Le forfait patient urgences s'élèvera à 23 € à la même date.

Le forfait des services psychiatriques passera à 17 € par jour.

Ces hausses de plusieurs forfaits à l'hôpital vont représenter 400 millions d'euros en 2026.

La ministre de la santé Mme Rist a jugé ces mesures « indolores » puisque la Sécurité sociale entend bien transférer ces coûts vers les mutuelles.

Ces mêmes mutuelles qui ont augmenté de 22% en 4 ans vont les répercuter sur leurs adhérents.

Sauf que 2,5 millions de Français n'ont pas couverture complémentaire soit 4% de la population chiffre qui monte à 12% pour les 10% des plus pauvres (source DRESS).

Autrement dit, plus on est pauvre, plus on paie !

Ce gouvernement impose donc aux malades de payer 400 millions supplémentaires pendant qu'il exonère pour 75 millions de cotisations sociales les entreprises sans contrepartie.

Les caisses de la sécu sont vides, mais.... 18 525 familles millionnaires ne paient pas d'impôt sur le revenu !

Pendant que l'Etat donne généreusement 211 milliards par an aux entreprises, sans contrepartie.

Ils continuent à dépecer notre Sécu, ne les laissons pas faire, agissons tous ensemble contre ces mesures injustes.

Venez signer notre pétition le 7 mars au marché de Bergerac.